



Accident du travail pendant un weeks end

Par **pascalchou**, le **25/06/2016** à **14:37**

bonjour

je travaille presque tout les weeks ends a decathlon cabries et je viens d avoir un accident du travail,le médecin m a arrêté 2 jours(samedi et dimanche) mais le dimanche je suis payé double.

comment la sécurité sociale va m indemniser(calculs spécifiques) et la durée de remboursement?

C EST LA 1ERE FOIS QUE JE SUIS EN ACCIDENT DU TRAVAIL,je suis un peu perdu.
par avance je vous remercie de prendre en compte ma demande.

bonne journée.

pascal rondeau

Par **P.M.**, le **25/06/2016** à **16:47**

Bonjour,

La sécurité Sociale va se baser sur le salaire du dernier mois travaillé suivant l'attestation délivrée par l'employeur lequel si vous avez une ancienneté suffisante devra éventuellement compléter les indemnités journalières...

J'espère que vous avez déclaré l'accident du travail à l'employeur pour que lui-même rédige la déclaration destinée à la CPAM...

Par **pascalchou**, le **25/06/2016** à **17:18**

bonjour

oui je l ai bien déclaré,cela c est passé ce matin.je vous remercie pour cette réponse aussi rapide.pascal